Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 37 (2000)

Heft: 1456

Artikel: Nestlé cherche sa revanche au boycottage du lait en poudre

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1026304

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nestlé cherche sa revanche au boycottage du lait en poudre

Nestlé et d'autres géants de l'alimentaire accepteraient de distribuer gratuitement du lait aux mères atteintes du sida et qui allaitent leur enfant. Mais ils exigent en échange que soit effacée explicitement une vieille accusation: celle de tuer les bébés du tiers-monde avec le lait en poudre.

ES MÈRES ATTEINTES du sida peuvent transmettre le virus à leur enfant par l'allaitement. Une étude de l'ONU, dans le cadre de son programme de lutte contre le sida, conclut que 1,1 à 1,7 million d'enfants sont infectés par le sein de leur mère. Les hôpitaux africains appellent à l'aide. Qu'on mette du lait en poudre à leur disposition pour sauver de nombreuses petites victimes. Nestlé et l'américain Wyeth-Ayert seraient prêts à en offrir gratuitement des tonnes. Merci aux multinationales pour leur générosité? Pas si simple.

Le Wall Street Journal, relayé par la presse alémanique, relève que la disponibilité des fabricants de lait en poudre soulève une dure controverse au sein même des organisations internationales. L'Unicef s'oppose fermement à la distribution gratuite de lait qui provoque des ravages dans le tiers-monde. Un responsable du programme de l'ONU de lutte contre le sida dénonce cette attitude dogmatique. Le monde a changé; il conviendrait de revoir les vieux interdits.

«Nestlé tue les bébés»

Nous voici donc renvoyés aux années septante. La multinationale de Vevey, qui domine le marché du lait en poudre, cherche à renforcer sa position dans le tiers-monde. La distribution d'échantillons gratuits se fait par le canal des maternités et des conseillères en alimentation dépêchées sur le terrain. C'est la démarche traditionnelle de la période post-coloniale. Le monde développé veut faire profiter de ses bienfaits les pays les plus pauvres. Mais les organisations d'aide voient la réalité du terrain. Les conditions d'hygiène et la qualité de l'eau du tiers-monde condamnent sans appel le biberon. Le lait maternel, en revanche, contient les anticorps nécessaires à la survie du nourrisson. Le lait en poudre initialement gratuit incite à l'abandon de l'allaitement naturel. Sans argent, après la période de gratuité, la mère ne peut plus nourrir son enfant.

Strict respect du code

La polémique fait alors rage. Nestlé est frappée de boycottage, tout particu-

lièrement aux Etats-Unis. Les multinationales alimentaires acceptent un code de bonne conduite pour la vente du lait dans le tiers-monde, imposé par la FAO et l'Unicef. Il bannit notamment la distribution gratuite de poudre. Cette première victoire des organismes d'aide contre la politique des multinationales aura une lourde valeur symbolique. C'est le signe de la nouvelle approche de la politique du développement.

En stricte référence à ce code, Nestlé refuse aujourd'hui de répondre aux appels à l'aide des hôpitaux africains. La multinationale est prête à donner massivement du lait, mais à condition que l'on lève ouvertement l'interdiction en faveur des femmes atteintes du sida. Carol Bellamy, la responsable de l'Unicef, s'y oppose fermement. Le lait en poudre ne doit pas être réhabilité et devenir un symbole de l'aide au tiersmonde. L'allaitement maternel reste l'avenir des populations les plus pauvres. Pour elle, le danger de la distribution gratuite de poudre est statistiquement plus grand que celui de la contamination par le sida à travers le lait maternel. D'ailleurs, les enfants, sauvés dans un premier temps de la maladie seraient condamnés à mourir plus tard à cause de biberons souillés.

Placé à ce niveau, le débat s'enfonce dans une impasse. On aurait pu imaginer que les multinationales renoncent à brandir vertueusement le code de conduite qu'on leur a imposé. Elles auraient pu livrer discrètement du lait en poudre aux hôpitaux à des conditions extrêmement favorables pour contribuer concrètement à la lutte contre le sida. Mais la revanche contre le traumatisme des années septante est un plat qui se mange froid.

Fabrique de DP

Domaine Public fait une pause à l'occasion des vacances de fin d'année. Nous paraîtrons à nouveau le 12 janvier 2001. D'ici là, bonnes fêtes et merci de votre fidélité.

La rédaction de Domaine Public